

AM STRAM RAM

LETTRE D'INFO N°17 | AVRIL · MAI · JUIN · 2022
RELAIS PETITE ENFANCE

EDITO

Bonjour à toutes et à tous !

En cette période d'oscillations fortes, et après des mois de janvier et février compliqués, les animateurs de RPE restent à votre écoute et adaptent au fil des jours les modalités d'accueil pour maintenir le service de proximité.

Il nous semble également très important de vous remercier, assistants maternels, garde à domicile pour l'accueil quotidien que vous offrez aux enfants des familles du territoire. Profitons de l'énergie du printemps pour se réinventer et faire fleurir nos projets !

Sans plus attendre, nous vous laissons découvrir dans ce nouveau numéro un article sur l'**éveil musical chez le tout petit** !

Très bonne lecture !



RELAIS PETITE ENFANCE

DÉCLARATION DE REVENU

En tant qu'assistant maternel, vous pouvez bénéficier d'un régime particulier de déclaration de vos revenus.

Nous vous rappelons que les relais ne sont pas habilités à vous renseigner sur les déclarations de revenus. Nous vous invitons donc à vous adresser directement à votre centre des impôts à la Tour du Pin. Vous pouvez également trouver des informations sur le site : www.impot.gouv.fr

RESTEZ INFORMÉ !

Assistants maternels, parents, si vous avez une adresse de messagerie, merci de **la faire parvenir à l'adresse de votre RPE de référence.**

Vous serez ainsi **informés au plus vite des actualités** sur le territoire.

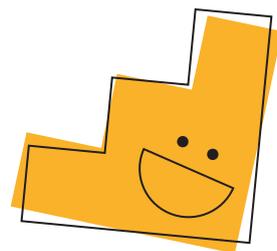
monenfant.fr

Attention, inscription obligatoire sur monenfant.fr

Une campagne d'information a été lancée en septembre 2021 pour vous inciter à **inscrire vos disponibilités sur le site « monenfant.fr »**. Cette inscription est importante afin de **faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les familles.**

DOSSIER

CHANTER AVEC ET POUR LES TOUT JEUNES ENFANTS



ARTICLE EXTRAIT DU MAGAZINE « L'ASSMAT », MARS 2016 N°146

Les comptines ont traversé les siècles et sont l'occasion pour les adultes de vivre un moment privilégié avec l'enfant. Toute première expérience musicale, transmises dans les familles, bien souvent transgressives, elles sont incontournables dans l'éveil du tout-petit et chargées d'affectif.

On entend souvent dans le domaine de la petite enfance, les professionnels prétendre ne pas savoir chanter ou chanter faux, alors que ce n'est souvent pas la réalité ! De ce fait, certains professionnels se privent d'un outil de travail et de moments de relations privilégiés avec les tout-petits !

POUR LES PROFESSIONNELS : UN OUTIL AU QUOTIDIEN

Il est important d'utiliser au quotidien les chansons à l'intention des enfants. Les chansons et les comptines sont des outils qu'on a tout le temps avec nous et ne nécessitent pas de matériel particulier. Elles permettent de prendre de la distance et de trouver la juste posture, dans les métiers de la petite enfance, où l'engagement affectif est grand !

TOUTE PREMIÈRE MUSIQUE ET ATTACHEMENT

Les comptines disent la vie, parlent du monde et les premières que le bébé entend sont des berceuses. La berceuse a une grande importance dans la relation mère-enfant. Le bercement est la première activité musicale et rythmique qui permet au nourrisson de vivre le sentiment d'exister. Elle aide à l'accordage de son propre rythme à celui de sa mère. Ce qui explique, que dans le monde entier, les mères chantent des berceuses à leur bébé.

LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS

La chanson et le jeu musical permettent le lien de l'enfant à la mère et autres personnes qui s'occupent de lui.

Les comptines et chansons sont transmises de génération en génération. Mais le chant comme outil de travail et le chant dans la sphère familiale ne se situent pas au même niveau. Elles sont des moments privilégiés et d'instant de relation duelle. Plus l'enfant est nourri de ce moment-là, plus il sera en capacité d'attendre et sera à l'écoute de ses besoins.

Quelques exemples des différents types de comptine qui existent :

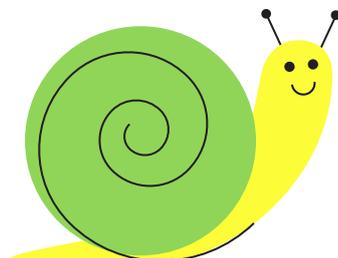
- ▶ **Ritournelle :**
Répétition de sons et refrains mélodiques qui reprennent les mêmes paroles
- ▶ **Jeux de doigts :**
Toc toc toc M. Pouce
- ▶ **Chant de "nourrice" :**
(les risettes, les amusettes, les formulettes...)
Chanter et jouer : une petite coccinelle s'est posée dessus ma main...
- ▶ **Les comptines qui comptent et qui nombrent :**
1-2-3 nous irons au bois...
4-5-6 cueillir des cerises...

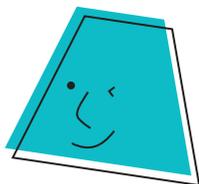


COMPTINE

ESCARGOT RIGOLO

Escargot rigolo,
sors tes cornes, sors tes cornes,
Escargot rigolo,
sors tes cornes comme il faut !
Goutte d'eau sur ton dos,
ça résonne, ça résonne,
Goutte d'eau sur ton dos,
ça résonne un peu trop.
On attend le soleil,
pour avoir chaud, pour avoir chaud,
On attend le soleil
pour sécher le p'tit escargot.





LES ÉVÉNEMENTS AUTOUR DU LIVRE

› P'tit qui lit

Médiathèque de Faverges
tous les 1^{ers} samedi du mois
Inscription auprès de la médiathèque

› P'tit Môm'en Bib'

Médiathèque de St Jean de Soudain
tous les 2^{èmes} samedi du mois
Inscription auprès de la médiathèque

› Rendez-vous des p'tits lecteurs

Médiathèque Intercommunale Lirenval,
Val-de-Virieu
tous les 1^{ers} samedi du mois
Inscription auprès de la médiathèque

› Môm'à mots

Médiathèque Intercommunale La Passerelle,
La Tour du Pin
tous les 1^{ers} mardi matin du mois
Inscription auprès de la médiathèque

AGENDA !

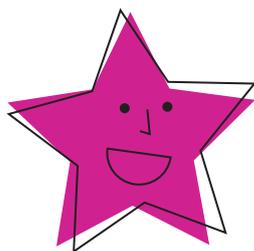
TROC GÉANT

Samedi 14 mai en matinée

Sur ce trimestre, le Relais Petite Enfance s'associe au «grand troc comptines» initié par la Médiathèque de Saint Jean de Soudain.

Les enfants participants aux temps d'éveil offriront une comptine à leurs familles, qui à leur tour pourront nous transmettre leur comptine préférée. Un recueil sera ainsi réalisé et une rencontre sera proposée pour partager de vive voix comptines, berceuses...

Inscription auprès de la Médiathèque de Saint Jean de Soudain :
bib-saintjean@wanadoo.fr
04.74.97.88.70



LES ACTUS EN BREF



SYNTHÈSE NOUVELLE CONVENTION

Quelques éléments à connaître en attendant une conférence sur ce thème :

sources : site de la fepem

› Jours fériés ART-47-2

Ils sont acquis dès le 1^{er} jour du contrat. Un jour férié travaillé = rémunération majorée de dix pour cent (10 %) du salaire dû. 1^{er} mai obligatoirement chômé ou payé double.

› Vaccination

L'employeur remet les éléments relatifs à la santé des enfants et permettant au salarié de vérifier les vaccinations (certificats médicaux...).

› Durée du temps de travail ART-99

La transmission est du temps effectif de travail : « l'heure à laquelle l'enfant quitte le lieu d'accueil avec la personne habilitée à le récupérer ».

› Absence de l'enfant ART-105

Les jours d'absence non consécutifs sont plafonnés à 5 jours dans l'année (s'applique au contrat en cours).

› Les heures majorées ART-110-1

Les heures majorées sont obligatoirement soumises à majoration. Le taux ne peut être inférieur à 10 %.

› Indemnité de déplacement ART-113

Se divise au prorata du nombre d'enfants, y compris celui de l'assistant maternel.

› Médecine du travail ART-73

Obligation de l'employeur de s'assurer que l'assistant maternel se conforme à une visite médicale. Obligation de maintenir le salaire lors de la visite. Obligation de la visite pour l'assistant maternel suite à une longue absence. En attente de précision sur la mise en œuvre.

› Le préavis ART-120

Nouvelle période de préavis 8 jours calendaires si le contrat a moins de 3 mois. Ensuite les règles restent inchangées. 15 jours calendaires si le contrat a de 3 mois à un an. 1 mois si l'enfant est accueilli depuis plus d'un an.

› Montant de l'indemnité de rupture

1/80^e des salaires BRUTS

Versée si l'ancienneté est de 9 mois ou +

En cas de question merci de contacter votre Relais Petite Enfance de référence

LA VIE DU RELAIS VDD

RETOUR DE CONFÉRENCE

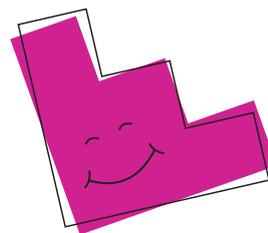
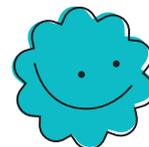
Vous avez été nombreux et nombreuses à suivre la conférence sur les neurosciences. Pour faire suite à vos demandes, Voici ci-dessous le lien pour retrouver l'enregistrement de la conférence « Neurosciences et pédagogie » qui a eu lieu en vision le 10 février dernier.

Accédez à la page du Relais Petite Enfance sur le site des Vals du Dauphiné avec les informations concernant le service RPE, notre lettre d'info « nouvelle formule » et donc en fin de page l'enregistrement de la conférence.



tinyurl.com/vdd-relais-petite-enfance

Si vous avez des remarques concernant cette conférence ou si vous avez d'autres attentes en matière de conférence ou d'animation, n'hésitez pas à nous contacter par retour de mail ou téléphone.



LES SECTEURS



Valérie
VILLETON



Nadine
ARMÉNAUD



Evelyne
PAPPALARDO



Marie
LAISNE



Magali
MOUMEN

Secteur Pont de Beauvoisin

ram.pontdebeauvoisin@valsduedauphine.fr
04 76 32 71 98

Secteur La Tour du Pin

ram.latourdupin@valsduedauphine.fr
04 74 96 50 10



Thomas
GROUD CAPET



Cindy
VARVIER



Olivier
HAMON

Secteur Les Abrets Val-de-Virieu

ram.lesabrets@valsduedauphine.fr
ram.virieu@valsduedauphine.fr
04 26 78 39 84

Secteur Saint Victor de Cessieu

ram.stvictordecessieu@valsduedauphine.fr
04 74 33 13 11

